



DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires et aux membres du personnel infirmier en milieu hospitalier.

EXPÉDITEURS : Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée, DSIEU
Ysabel Conway, conseillère en soins infirmiers, DSIEU

DATE : Le 22 octobre 2024

OBJET : **Nouveauté : Directive clinique Installation, surveillance et retrait d'un dispositif d'accès veineux périphérique court chez le nouveau-né.**

Dans un souci d'améliorer la pratique clinique, une directive a été élaborée afin d'encadrer la thérapie intraveineuse chez les nouveau-nés.

Cette initiative vise à instaurer des lignes directrices claires, garantissant des soins sécuritaires et de qualité, afin de prévenir les complications possibles.

Cette directive clinique est disponible dès maintenant le 22 octobre 2024 via intranet :

- [DIR-10372 Installation, surveillance et retrait d'un dispositif d'accès veineux périphérique court \(DAVPC\) chez le nouveau-né.](#)

En complément à cette directive, des **activités de formation** seront offertes en collaboration avec l'équipe de néonatalogie du CUSUM au cours des prochaines semaines.

Vos gestionnaires peuvent vous inscrire via :

[N:\CISSSMO\Formations\Thérapie IV néontat et ped](#)

Séances de formation complémentaires		
Centres hospitaliers	Dates, heures et lieux	
Suroît	5 novembre 2024 Salle Balbuzard	9h00 à 10h30
		10h30 à 12h00
		13h00 à 14h30
Anna-Laberge	7 novembre 2024 Salle Roger Laberge	8h30 à 10h00
		10h15 à 11h45
		13h00 à 14h30

Les gestionnaires sont responsables de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PF YC